

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 novembre 2017



Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 novembre 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Marc MAILLIOT, Maire d'Essertenne.

- **APPROUVE** le protocole d'accord relatif à la dissolution de la CCMV.

- **ADHERE** à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion 71 pour les agents communaux pour un montant de 10 € par mois et par agent.

- **ANNULE** la délibération N° 40 du 21 septembre 2017 : « choix de l'entreprise pour la création d'un site cinéraire » qui est de la compétence de la CUCM comme nous en a informé Monsieur le Sous-Préfet dans son courrier du 8 novembre 2017.

- **ADHERE** au contrat du Centre de Gestion 71 souscrit auprès de la CNP assurance pour la couverture des risques statutaires en cas de maladie des agents affiliés à la CNRACL au 01/01/2017 sans option.

- **ACCEPTÉ** la donation de M. et Mme REGNAULT Jean Claude de la parcelle E n° 121 d'une surface de 110 m² à l'euro symbolique.

- **RENOUVELLE** le régime indemnitaire (CIA) des agents communaux pour 2018.

- **SIGNE** la convention de servitudes ave RTE relative à la reconstruction de la ligne aérienne EPINAC-HENRI PAUL.

- **VALIDE** le projet d'étude d'enfouissement des réseaux au Musseau.